

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2021 effectuée en ligne

Personnes présentes dans le salon de discussion et en visioconférence (via https://meet.jit.si/sat_ag_2021) :

- Adrien Cossa ;
- Jérôme Poisson ;
- eevvoorr ;
- Simona.

La séance débute à 09:48. Sont inscrits à l'ordre du jour :

- Comptabilité 2020–2021 et frais en cours ;
- Moyen de paiement et de revenu (HelloAsso, Liberapay) ;
- Bilan adhérents et association ;
- Licence de Libervia ;
- Après subvention ;
- Bilan développement et événement de Libervia.

Tous les points sont discutés entre les personnes présentes en visioconférence.

Compatibilité 2020–2021 et frais en cours

- Au 31 août 2021, le compte en banque de l'association contenait 5026,19 € et la caisse 104,18 €. Les charges pour l'exercice comptable 2020–2021 s'élèvent à 656,40 € (environ 100 € de frais bancaires et le reste concerne les remboursements divers) et les produits à 3343,01 € (dons).
- Au 30 octobre 2021 les frais à rembourser à Jérôme sont les suivants :
 - 135,49 € (hébergement serveurs) ;
 - 140,31 € (divers noms de domaines) ;
 - 2023,87 € (ordinateur portable + licence Windows + pochette) ;
 - Le total des remboursements pour Jérôme s'élève donc à 2299,67 €.

L'achat d'un ordinateur portable a été décidé pour permettre à Jérôme de travailler confortablement sur le projet, ainsi qu'une licence Windows pour un portage éventuel sur cette plateforme.

Moyen de paiement et de revenu (HelloAsso, Liberapay)

- Jérôme souhaite retrouver un moyen de paiement qui permette aux adhérents de payer leur cotisation, ou à quiconque de faire un don, facilement. Il note qu'il a été contacté cette année concernant l'existence d'un moyen de paiement par carte.
- La plateforme précédente (Àpayer) ayant été écartée car nous coûtant trop cher, la plateforme HelloAsso, qui est très utilisée en France, est proposée. Cette plateforme avait déjà été mentionnée par le passé, elle semble correcte et adaptée. Le bureau s'accorde pour y inscrire l'association.
- Le compte Liberapay, qui existe depuis plusieurs années (https://liberapay.com/salut_a_toi), est à l'abandon suite au changement d'opérateur de paiement (MangoPay ayant stoppé la collaboration avec la plateforme). Il existe maintenant 2 opérateurs (PayPal et Stripe) qui

sont tous les 2 basés aux États-Unis, ce qui pose un problème (un opérateur sous juridiction européenne serait nettement préférable). Une rapide discussion s'ensuit, et Adrien pense que ces plateformes pourraient être utilisées malgré tout. Aucune décision n'est prise quant à la réactivation de Liberapay avec l'un de ces opérateurs.

- Jérôme mentionne aussi Patreon, qui est utilisé par plusieurs projets de logiciels libres. Cette plateforme est à évaluer, et il pourrait être utile d'y inscrire le projet.

Bilan adhérents et association

- L'association compte actuellement 89 adhérents.
- Le nombre d'adhérents actuel ne reflète pas le véritable nombre de personnes actives, et il s'agit surtout de reconductions tacites. Comme cela a déjà été abordé par le passé, Jérôme pense qu'il faut mettre à jour cette liste en relançant tous les adhérents, et en supprimant tous ceux qui ne répondent pas.
- Adrien note que les courriels de relance ne semblent plus être envoyés par Garradin (notre logiciel de gestion d'adhérents), et Jérôme confirme.
- Garradin doit être vérifié et éventuellement mis à jour.
- Jérôme s'inquiète de la conformité de l'association « Salut à Toi » au niveau administratif, et aimerait que l'on vérifie si l'on est bien à jour de ce côté. Adrien indique qu'il va vérifier.

Licence de Libervia

- Jérôme indique que la licence actuelle (AGPL) est bien, mais peut poser problème dans certains cas (en particulier pour un éventuel port sur iOS, car les termes de l'Apple Store ne sont pas compatibles avec cette licence, ou pour le framework web car des utilisateurs peuvent vouloir faire un site indépendant sous une autre licence).
- Jérôme mentionne la Fiduciary Licence Agreement ([FLA](#)), et pense qu'une telle licence, qui permettrait à l'association « Salut à Toi » de changer la licence du projet « Libervia » en cas de besoin (tout en s'assurant que la nouvelle licence reste Libre et compatible avec la [FSF](#) et l'[OSI](#)), est souhaitable. Tous les contributeurs devraient signer cette licence.
- Le bureau délibère et décide d'utiliser une licence FLA pour le projet (à faire signer par les contributeurs, si tout le monde accepte).

Après subvention

- La subvention NLnet pour créer une passerelle XMPP/ActivityPub et travailler sur le chiffrement de bout en bout pour Pubsub a été acceptée et Jérôme en bénéficie actuellement, ce qui lui a permis de libérer plusieurs jours par semaines pour travailler sur le projet.
- La question de la marche à suivre une fois cette subvention épuisée se pose.
- D'autres subventions seraient d'une grande aide, Simona propose de faire une liste des subventions possibles avec Jérôme.
- Jérôme pense à proposer un service en ligne (SaaS pour « Software as a Service ») avec Libervia, et indique qu'il faudra prendre un serveur plus gros et travailler sur un système de sauvegarde automatisée.
- Si la communauté de Libervia augmente et que le projet gagne en popularité, notamment grâce au travail fait avec la subvention, un nouveau financement participatif peut être envisagé.
- Jérôme mentionne la possibilité à terme de créer une entreprise en parallèle de l'association,

pour développer le projet et notamment monter une équipe rémunérée. L'association s'occuperait de la gestion de l'éthique et du code, et l'entreprise pourrait permettre de gérer un service de support technique, des employés, etc. Adrien est d'accord sur le principe. Cela sera à rediscuter selon l'évolution de la communauté, si cela devient plus concret.

Bilan développement et événements de Libervia

- La version 0.8 est pratiquement prête et sera publiée dans les jours ou semaines à venir.
- Les changements majeurs sont nombreux (passage à Python 3, introduction de Brython, changement complet de thème, développement des fonctionnalités de listes, albums photos, composant de partage de fichiers avec quotas, etc).
- Comme dit précédemment, la subvention pour développer une passerelle ActivityPub/XMPP et travailler sur le chiffrement de bout en bout pour Pbsub a été acceptée.
- La subvention permet à Jérôme de travailler davantage sur le projet. Il y a un intérêt certain autour de la passerelle ActivityPub/XMPP (on voit régulièrement des gens en parler ou poser des questions), et c'est aussi bon pour la visibilité du projet.
- Le changement de nom pour le projet a été effectué (il s'appelle désormais « Libervia » avec des déclinaisons pour les frontaux comme « Libervia Web », « Libervia Desktop », etc). Dans les derniers gros changements de noms à faire, il reste le salon de discussion (qui est pour le moment toujours sat@chat.jabberfr.org) et le site qui officiel qui est sur <https://salut-a-toi.org>. Ce dernier devrait être déplacé vers <https://libervia.org>, mais cette adresse est pour le moment utilisée pour le serveur de démo de l'interface web. Il faut donc clôturer ce serveur et le recréer sur <https://libervia.net>.
- Libervia Web est utilisé au moins par une entreprise pour diffuser son blog : <https://blog.jmp.chat/>. C'est une excellente nouvelle car cela montre que le projet est utilisable en production.
- Jérôme envisage de stabiliser l'API pour faire des frontaux et développer le système de plugins et de thèmes, afin de faciliter les contributions. Simona insiste sur le fait que Jérôme doit se faire aider.
- Au niveau des événements, encore une année creuse, principalement due à la pandémie de COVID-19 et à un emploi du temps chargé.
- On a proposé à Jérôme de parler de la passerelle ActivityPub/XMPP (et éventuellement d'autre chose) au Berlin Meetup qui est une rencontre mensuelle très active. Une conférence pourrait se faire en début d'année 2022, en présentiel ou à distance.
- On a aussi proposé à Jérôme de parler d'un sujet de son choix pour les XMPP Office Hours, des conférences régulièrement organisées depuis quelques mois par la communauté XMPP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11:30.

Signatures :

Adrien Cossa



Jérôme Poisson

